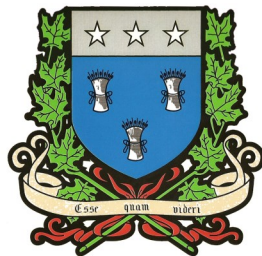


# INFORMATIONS MUNICIPALES

NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE



Vol. 25, n° 03, 17 mars 2016

## AVIS PUBLIC

Est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale, de la susdite municipalité, qu'il y aura séance du conseil municipal de Napierville, le **7 AVRIL À 19H30** au 260, rue de l'Église à Napierville.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

**Nature et effets :** Demande de dérogation mineure aux dispositions du règlement de zonage numéro 289 concernant la hauteur maximale du bâtiment projetée. La demande, si elle est accordée, aura pour effet de :

Permettre la construction d'un bâtiment ayant une hauteur totale de 17.79 mètres au lieu de 12.0 mètres tel que prescrit à l'article 11.14 du règlement de zonage 289.

**Identification du site concerné :** Ce terrain est situé dans la zone commerciale Ca.44 et porte les numéros de lot P.183 et 186 du cadastre du village de Napierville. La demande est formulée par Monsieur Sébastien Laforest.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ À NAPIERVILLE, ce dix-septième jour du mois de mars de l'an deux mille seize.

Ginette L. Pruneau  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

## SITE DE DÉPÔT DE BRANCHES

Veillez prendre note que le site de dépôt des branches sera ouvert **dès le 23 avril à tous les samedis de 10h à 16h**. Aussi, vous pourrez apporter des batteries de cellulaires, piles A,C,D, piles d'outils, peintures domestiques, huiles usées dans leur contenant original et filtres, lampes fluo compactes, tubes fluorescents, peinture en aérosol. Les batteries d'automobiles ne sont pas acceptées.

## CUEILLETTE DE MATÉRIEL INFORMATIQUE

Nous procéderons également à la cueillette des ordinateurs portables et de bureau, téléviseurs, imprimantes, photocopieurs, quincaillerie d'ordinateur, téléphones conventionnels et répondeurs, appareils cellulaires et téléavertisseurs. Bienvenue à tous!

## SOIRÉE JEUX DE CARTES ET DE SOCIÉTÉ

Le Cercle de Fermières de Napierville vous invite à sa super soirée "Jeux de cartes et de société" qui aura lieu au centre communautaire de Napierville **le vendredi 1<sup>er</sup> avril 2016 à compter de 19h**.

Au programme de la soirée: plaisir, échanges, goûter préparé par les Fermières et prix de présence offerts par les entreprises de la région. Apportez vos jeux. Réservez vos tables au plus tôt.

Prix d'entrée : 10\$ par adulte.  
Les billets sont en vente à la bibliothèque de Napierville et au local des Fermières (290-A, rue Saint-Alexandre à Napierville).  
Pour de l'information, veuillez communiquer avec Mme Rolande Péloquin au 450-245-0742.

## ACTIVITÉ À LA BIBLIOTHÈQUE DE NAPIERVILLE

Vous voulez écrire un roman ?  
Voici l'occasion de réaliser votre rêve!

**Date : mardi le 29 mars à 19h**

Auteur invité : Viateur Lefrançois

**Thème :**  
**COMMENT ÉCRIRE UN  
ROMAN HISTORIQUE**

- Début d'une histoire;
- Comment inventer une histoire;
- L'importance des mots;
- La rédaction finale.

Cette activité est réalisée en collaboration avec l'Association des auteurs de la Montérégie et la Fédération du loisir littéraire du Québec.

**Inscription : 450-245-0030  
(ou à la bibliothèque)**

Activité gratuite et collation offerte à la fin.



## ABRI TEMPORAIRE

À tous ceux qui ont installé un abri temporaire, ne pas oublier de le démonter d'ici le 15 avril prochain.  
Merci de votre collaboration !

## MOIS DE LA JONQUILLE

La Société canadienne du cancer étant constituée depuis 1938 et reconnue pour ses actions et sa lutte contre le cancer, a fait du mois d'avril, le Mois de la Jonquille.

Les actions posées par cette Société contribuent à financer des projets de recherche qui sauveront des vies, à fournir des services de soutien à la communauté ainsi que de militer activement afin d'obtenir du gouvernement des lois et politiques publiques qui protègent la santé des Québécois et Québécoises.

C'est dans cet élan de solidarité que la municipalité encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

«Avec vous. Contre les cancers. Pour la vie.»

## SYSTÈME CENTRALISÉ DE COMMUNICATION

Du nouveau à la Municipalité de Napierville:

La municipalité de Napierville se dote d'un système centralisé de communication, et ce, afin d'assurer la qualité et l'efficacité des communications avec ses citoyens. Ce système permettra à la municipalité d'informer rapidement ses citoyens lorsqu'une situation d'urgence survient ou tout simplement d'informer la population sur différents sujets d'intérêt général.

Vous aimeriez recevoir les alertes envoyées par votre municipalité? Pour ceux qui ne se sont pas encore inscrit, visitez le [www.napierville.ca](http://www.napierville.ca) pour le faire. Les alertes peuvent être envoyées via le téléphone filaire, téléphone cellulaire, courriel ou messagerie texte (SMS).

**Inscrivez-vous, c'est rapide et facile!**

**MARDI**  
**ORDURES**

**CALENDRIER DES COLLECTES**

**JEUDI**  
**RECYCLAGE**

Mars 2016						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Avril 2016						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Mai 2016						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

**BUREAU DE CIRCONSCRIPTION**

La députée fédérale de notre circonscription (Châteauguay-Lacolle), Madame Brenda Shanahan, a le plaisir de vous offrir prochainement des heures de bureau à l'Hôtel de ville de Napierville le mercredi de chaque semaine à partir du 6 avril pour les citoyens qui veulent rencontrer ses employés pour le traitement de leur dossier, ou elle-même pour discuter d'enjeux régionaux ou de dossiers communautaires.

Nous demandons aux citoyens d'appeler à l'avance au bureau de Châteauguay (450-691-7044) pour prendre un rendez-vous à Napierville.

**SONDAGE CARAVANE DES CULTURES**

Nous sommes à revoir notre itinéraire pour la deuxième saison de la Caravane des Cultures. Afin de mieux desservir le territoire, nous aimerions sonder la population sur leur besoin.

Voici donc un sondage que vous pouvez remplir en ligne au <https://fr.surveymonkey.com/r/caravanedescultures>.

Sinon, vous pouvez vous le procurer au bureau de la municipalité de Napierville et le retourner à l'attention de Maude St-Hilaire par la poste au 361, rue Saint-Jacques, CP 1068, Napierville, Québec, J0J 1L0, par télécopieur au 450-245-7417 ou par courriel au [maude@cld-jardinsdenapierville.com](mailto:maude@cld-jardinsdenapierville.com). Merci de votre collaboration!

**ENVIRONNEMENT SANS FUMÉE EN MILIEU MUNICIPAL**

Le 26 novembre 2015 entrera en vigueur la *Loi visant à renforcer la lutte contre le tabagisme*. Cette Loi mentionne de nouveaux lieux où il est interdit de fumer, dont certains en milieu municipal. À l'article 5, on y désigne les lieux suivants :

Les aires extérieures de jeux destinées aux enfants et qui accueillent le public, y compris les aires de jeux d'eau, les patageoires et les planchodromes.

Les terrains sportifs et de jeux, y compris les aires réservées aux spectateurs, qui sont fréquentés par des mineurs et qui accueillent le public.

Les terrains des camps de vacances, de même que les patinoires et les piscines extérieures qui sont fréquentées par les mineurs et qui accueillent le public.

Au printemps 2014, la Direction de santé publique de la Montérégie a développé six affiches qui peuvent être placées à proximité des aires de jeux et des terrains sportifs disponibles en été. À l'automne 2015, trois nouveaux visuels ont été développés pour les équipements disponibles l'hiver (patinoires, buttes à glisser, espaces de jeu libre).

**TRANSPORT COLLECTIF DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE**

Le Transport collectif Jardins-de-Napierville est un service de transport collectif en milieu rural, par voiture ou fourgonnette mis en place par la MRC des Jardins-de-Napierville. L'objectif est de favoriser de meilleures possibilités de déplacements pour les résidents des 11 municipalités de la MRC, visant ainsi à permettre aux citoyens d'accéder aux principaux centres d'activités de toutes les municipalités de la MRC. C'est le service d'action bénévole "Au Cœur du Jardin" qui a été mandaté pour implanter le projet de transport collectif dans la MRC des Jardins-de-Napierville.

**Qui peut utiliser le Transport collectif**

L'usage du Transport collectif est réservé aux résidents des municipalités de la MRC (Saint-Rémi, Sainte-Clotilde, Saint-Michel, Saint-Édouard, Saint-Patrice-de-Sherrington, Saint-Jacques-le-Mineur, Napierville, Saint-Cyprien-de-Napierville, Canton-de-Hemmingford, Hemmingford et Saint-Bernard-de-Lacolle).

**Comment peut-on accéder au Transport collectif**

Le Transport collectif est un service porte-à-porte (*sauf pour de rares exceptions, selon la distance à parcourir*) offert sur demande. Une réservation par téléphone doit être faite le jour ouvrable précédant le déplacement, soit entre 8h30 et 15h.

**Où peut-on aller en Transport collectif**

Les circuits de Transport collectif permettent à l'ensemble des citoyens de la MRC des Jardins-de-Napierville de se déplacer entre leur municipalité de résidence et les pôles où sont présents les commerces, établissements de santé et communautaires et centres récréatifs.

**Combien coûte le Transport collectif**

Sauf pour les enfants de moins de 12 ans qui peuvent voyager gratuitement et doivent être accompagnés d'un adulte, l'utilisateur doit acquitter le prix de son déplacement au chauffeur à l'embarquement dans le véhicule. L'utilisateur peut annuler sa réservation sans pénalité en avisant la veille du transport prévue, sans quoi le prix du déplacement sera exigé.

Pour réserver ou pour plus d'information, veuillez contacter le Service de Transport collectif au 1-844-839-6255.

<b>Mardi</b>		
Sherrington	13h00	17h00
Saint-Cyprien	13h20	16h40
Napierville	13h30	16h30
Saint-Jacques-le-Mineur	13h45	16h15
Napierville	14h00	16h00
<b>Jeudi</b>		
Sherrington	8h15	16h45
Saint-Cyprien	8h35	16h25
Napierville	8h45	16h15
Saint-Jacques-le-Mineur	9h00	16h00
Saint-Édouard	9h15	15h45
Saint-Michel	9h25	15h35
Saint-Rémi	9h30	15h30

